

PROJET : DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ

DONNEUR D'ORDRE

www.noumea.nc/annuaires/guide-des-services-la-population/centre-hospitalier-specialise-chs-albert-bousquet-accueil

Le Centre Hospitalier Spécialisé Albert Bousquet
Un Centre Spécialisé en Psychiatrie Adulte, pédopsychiatrie et Gériatrie

Descriptif du projet

Le CHS Albert Bousquet est le premier établissement de santé en Nouvelle Calédonie à mettre en place un dossier patient électronique DxCare One de la société MEDASYS pour l'ensemble de sa structure afin d'améliorer la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients qu'il accueille.

A l'origine d'une réflexion initiée par la commission médicale d'établissement dans le cadre d'un groupe qualité managé par le service qualité et gestion des risques, a été engagée sur le dossier patient.

Suite à la réalisation de l'évaluation du dossier patient existant (dossier papier) en fonction d'une méthodologie proposée par la Haute Autorité en Santé (HAS) qui a mis en évidence des problèmes de partage d'informations entre professionnels, de sécurité du circuit du médicament, de traçabilité, de disponibilité et de sécurité des données.

Il a été proposé à la direction de l'établissement de doter les services de soins d'un dossier patient électronique.

La lecture du code des marchés publics applicables en Nouvelle-Calédonie, a permis d'identifier une procédure pertinente, jamais utilisée dans l'établissement, et plutôt séduisante quant aux avantages techniques qu'elle impliquait : l'appel d'offre sous forme d'un dialogue compétitif.

CHIFFRES CLÉS

DATES CLÉS

DÉBUT : 08/2009

DURÉE ESTIMÉE : 24 MOIS

BUDGET TOTAL

50 000 000 F CFP

BENEFICIAIRE DU PROJET

Structure de santé

Professionnel de santé

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

POM : Pays d'Outre Mer

Nouvelles Calédonie

PHASES COUVERTES PAR LE PROJET

Conception

Réalisation

Tests / recette

Déploiement

Accompagnement

ACTEURS DE SANTE IMPLIQUES

PROFESSIONNELS DE SANTE

LIBERAUX

Descriptif de la référence

La procédure du dialogue compétitif autorise la possibilité de dialoguer avec les fournisseurs potentiels, et a donc permis l'active participation de l'ensemble du personnel dans la procédure et de pouvoir apprécier l'état de l'offre en matière de logiciels existants.

Pour garantir sa démarche, l'établissement a été assisté d'une compétence supplémentaire en matière de système d'information hospitalier par un prestataire extérieur, la société PCI-RPH, dans le cadre d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

La particularité de la mission de PCI-RPH était de pouvoir proposer un dossier patient informatisé qui répond aux besoins spécifiques des dossiers de psychiatrie et de gérontologie.